

APPELS D'OFFRES

Formations 2021

Fabrique Numérique

TABLE DES MATIERES

Le glossaire du web

Comment solliciter les aides de l'Etat ?

Comment communiquer sur le web / 10 conseils pour développer votre activité sur internet

Créer son site internet en 2h

Facebook : Créer sa page, trouver les clients et publier sur Facebook

Instagram : Créer sa page, trouver les clients et publier sur Instagram

LinkedIn : Créer sa page, trouver les clients et publier sur LinkedIn

Etre visible sur Google : référencement, Google analytics, interprétation ...

La vente en ligne : montage d'une boutique, market-place, dropshipping

Les besoins en gestion : comptabilité, CRM, tableaux de bords, outils de paiement

La recherche de financements via le web

Faire son étude de marché à travers internet

Restaurateurs : Quelles solutions numériques de vente à emporter et de livraison pour maintenir votre activité ?

Cahier des charges atelier de formation

LE GLOSSAIRE DU WEB

2021

Présentation des structures et du public cible

Dans le cadre du lancement de la Fabrique numérique,

La Miel : Association créée en 1998 dont l'objet est de favoriser la création et le développement des TPE sur le territoire de Plaine Commune à travers un accompagnement personnalisé à la création et au développement des TPE et des ateliers de formations,

O-Dix : Association Loi 1901 dont l'objet est de contribuer au développement d'actions économiques responsables, solidaires et sociales. Elle accompagne le développement des Coworkers en mettant l'accent sur l'innovation, le financement, et la responsabilité sociale en organisant des événements, et ateliers,

Le Pointcarré : Coopérative créée en 2014 et qui depuis 2016 anime et développe un Tiers-lieu situé à Saint-Denis. Elle regroupe des activités de fablab, de boutique de créateurs, de café solidaire et un centre de formation sur les techniques de fabrication numérique et sur l'économie sociale et solidaire.

Cibles : les bénéficiaires de la formation

- Les habitants du territoire de Plaine Commune, relevant des QPV et ayant un projet de création d'activité. Il peut s'agir soit d'un projet collectif relevant de l'Economie Sociale et Solidaire soit d'un projet entrepreneurial classique. La majorité des projets accueillis étant limités à de l'auto-emploi.
- Les dirigeants de Très Petites Entreprises de Plaine Commune, situées en QPV ou à proximité. Elles sont représentées par les micro-entreprises, les artisans en phase de démarrage et de prototypage, les commerçants (avec notamment les marchands non sédentaires, la vente en ligne)

2-Objectifs :

Les participants doivent être en mesure de comprendre le langage employé dans le monde du web

- Comprendre le jargon des réseaux sociaux
- Maîtriser le lexique d'un site internet
- Vocabulaire utilisé en informatique

3-Résultats attendus

A l'issue de la formation, les participants se seront familiarisés avec les mots utilisés dans le web.

4-Contenu pédagogique

Le prestataire présentera les méthodes pédagogiques utilisées pendant la formation: études de cas, mises en situation formations action, jeux pédagogiques etc.

Il proposera aussi une boîte à outils et des modèles de documents pour une mise en application directe pendant et après la formation.

Il est libre dans le contenu et la méthodologie qu'il proposera dans la mesure où ceux-ci contribuent à atteindre les objectifs fixés.

Doivent néanmoins figurer dans sa réponse, de manière claire : le contenu de la proposition, le déroulé de la formation ainsi qu'un devis.

Il pourra notamment s'associer avec un autre formateur pour réaliser la mission.

5-Critères de sélection

L'évaluation des candidatures se fera selon une notation allant de 1 à 10.

Chaque critère sera pondéré par un coefficient figurant dans le tableau ci-dessous.

La Miel et ses partenaires se réservent le droit d'attribuer une ou plusieurs formations aux formateurs sélectionnés en fonction du nombre de points obtenus.

	COEFFICIENT	CRITERES
NOTATION SUR 10	7	Proposition financière du consultant
	7	Expertise sur le thème de la formation
	5	Expérience dans l'animation de formations
	5	Contenu de l'offre : qualité de la proposition
	7	Méthode pédagogique employée: description des scénarios pédagogiques (détail de l'organisation, objectifs, progression pédagogique, horaires, matériel, idées-clés à retenir, supports pédagogiques)
	6	Connaissance des TPE et créateurs d'entreprises
	2	Connaissance du territoire
	3	Saisie des enjeux : adéquation de l'offre aux attentes de La Miel et de ses bénéficiaires
2	Appartenance à des réseaux d'entreprises : capacité à être des relais permettant de valoriser les actions de la Miel	

Chaque candidature (contenu, le déroulé, devis) devra être accompagnée :

- d'un curriculum vitae précisant les affiliations des candidats à des associations et groupements professionnels ;
- d'un extrait de Kbis
- des Chiffres d'affaires réalisés au cours des trois dernières années (attestation sur l'honneur)
- d'une assurance Responsabilité Civile et Professionnelle (RCP)
- d'une attestation sur l'honneur de non soumissionnement (Attestation sur l'honneur sur papier libre d'engagement à réaliser la prestation)

6 - Conditions de réalisation de la formation

8 à 12 porteurs de projets/dirigeants tous secteurs confondus

1 atelier comprend ½ **journée** de formation en présentiel.

Fréquence : 1 atelier en 2021.

Planning 2021: le 25 mars 2021 de 09h à 13h00

En cas de force majeure (telle que les impératifs de la crise sanitaire), l'atelier pourra être animé à distance (en visioconférence) et ces dates sont susceptibles d'être modifiées, reportées ou d'être annulées si un minimum de 5 participants n'est pas atteint.

7 – Règlement de consultation

Les candidats devront répondre par voie numérique et disposeront **de 13 jours calendaires** à compter de la date de publication de l'appel d'offre pour y répondre (Date de publication exclue)

La Miel et ses partenaires se réservent le droit de négocier avec les candidats ayant présenté une offre et cette négociation peut porter sur tous les éléments de l'offre et notamment sur le prix. Après la remise des offres et en fonction du contenu de celles-ci, la Miel pourra ainsi définitivement décider si négociation doit avoir lieu ou non et avec quels candidats.

Le classement des candidatures admises s'opère uniquement au vu de critères s'appuyant sur les garanties et capacités techniques et financières ainsi que les références professionnelles des candidats.

8 - Date limite de réception des candidatures

Proposition pédagogique et financière à remettre au plus tard le **07 mars 2021**.

Tout retard ou tout dossier incomplet ne sera pas étudié.

Un courrier de notification électronique sur le statut de votre candidature vous sera envoyé dans un délai de deux semaines suivant la date de clôture.

Pour les candidats non retenus, les motifs du rejet ne seront communiqués qu'à ceux qui auront fait la demande par écrit. La Miel s'engage à leur répondre dans un délai de deux semaines à compter de la réception de cette demande.

9 - Coordonnées des responsables de l'opération

Les candidatures sont à transmettre **en version numérique** à :
(Envoyer aux 2 contacts)

<p>Dominique TITA Conseiller création développement Réfèrent Fabrique numérique dtita@lamiel.org</p>	<p>Malika AHANSAL Responsable du Service Administratif et financier contact@lamiel.org</p>
--	---

Cahier des charges de l'atelier de formation

COMMENT SOLLICITER LES AIDES DE L'ETAT

2021

1. Présentation des structures et du public cible

Dans le cadre du lancement de la Fabrique numérique,

La Miel : Association créée en 1998 dont l'objet est de favoriser la création et le développement des TPE sur le territoire de Plaine Commune à travers un accompagnement personnalisé à la création et au développement des TPE et des ateliers de formations,

O-Dix : Association Loi 1901 dont l'objet est de contribuer au développement d'actions économiques responsables, solidaires et sociales. Elle accompagne le développement des Coworkers en mettant l'accent sur l'innovation, le financement, et la responsabilité sociale en organisant des évènements, et ateliers,

Le Pointcarré : Coopérative créée en 2014 et qui depuis 2016 anime et développe un Tiers-lieu situé à Saint-Denis. Elle regroupe des activités de fablab, de boutique de créateurs, de café solidaire et un centre de formation sur les techniques de fabrication numérique et sur l'économie sociale et solidaire.

Cibles : les bénéficiaires de la formation

- Les habitants du territoire de Plaine Commune, relevant des QPV et ayant un projet de création d'activité. Il peut s'agir soit d'un projet collectif relevant de l'Economie Sociale et Solidaire soit d'un projet entrepreneurial classique. La majorité des projets accueillis étant limités à de l'auto-emploi.
- Les dirigeants de Très Petites Entreprises de Plaine Commune, situées en QPV ou à proximité. Elles sont représentées par les micro-entreprises, les

artisans en phase de démarrage et de prototypage, les commerçants (avec notamment les marchands non sédentaires, la vente en ligne)

2-Objectifs

- Lister les aides d'Etat pour créer et développer son entreprise
- Préciser ce à quoi les participants peuvent prétendre ainsi que les conditions d'éligibilité et d'obtention
- Présenter un Cas pratique

3-Résultats attendus

- Analyser la situation personnelle des participants et les conseiller sur une sur aide spécifique ;
- Le participant devra connaître l'ensemble des aides d'Etat pour lancer ou développer son entreprise.

4-Contenu pédagogique

Le prestataire est libre dans le contenu et la méthodologie qu'il proposera dans la mesure où ceux-ci contribuent à atteindre les objectifs fixés.

Doivent néanmoins figurer dans sa réponse, de manière claire : le contenu de la proposition, le déroulé de la formation ainsi qu'un devis.

Il pourra notamment s'associer avec un autre formateur pour réaliser la mission.

5-Critères de sélection

L'évaluation des candidatures se fera selon une notation allant de 1 à 10.

Chaque critère sera pondéré par un coefficient figurant dans le tableau ci-dessous.

La Miel et ses partenaires se réservent le droit d'attribuer une ou plusieurs formations aux formateurs sélectionnés en fonction du nombre de points obtenus.

	COEFFICIENT	CRITERES
NOTATION SUR 10	7	Proposition financière du consultant
	7	Expertise sur le thème de la formation
	5	Expérience dans l'animation de formations
	5	Contenu de l'offre : qualité de la proposition
	7	Méthode pédagogique employée: description des scénarios pédagogiques (détail de l'organisation, objectifs, progression pédagogique, horaires, matériel, idées-clés à retenir, supports pédagogiques)
	6	Connaissance des TPE et créateurs d'entreprises
	2	Connaissance du territoire
	3	Saisie des enjeux : adéquation de l'offre aux attentes de La Miel et de ses bénéficiaires
2	Appartenance à des réseaux d'entreprises : capacité à être des relais permettant de valoriser les actions de la Miel	

Chaque candidature (contenu, le déroulé, devis) devra être accompagnée :

- d'un curriculum vitae précisant les affiliations des candidats à des associations et groupements professionnels ;
- d'un extrait de Kbis
- des Chiffres d'affaires réalisés au cours des trois dernières années (attestation sur l'honneur)
- d'une assurance Responsabilité Civile et Professionnelle (RCP)
- d'une attestation sur l'honneur de non soumissionnement (Attestation sur l'honneur sur papier libre d'engagement à réaliser la prestation)

6 - Conditions de réalisation de la formation

8 à 12 porteurs de projets/dirigeants tous secteurs confondus

1 atelier comprend **1/2 journée** de formation en présentiel.

Fréquence : 2 ateliers par an.

Planning 2021 : le 17 mars 2021 et le 25 novembre 2021 de 09h à 13h00

En cas de force majeure (telle que les impératifs de la crise sanitaire), l'atelier pourra être animé à distance (en visioconférence) et ces dates sont susceptibles d'être modifiées, reportées ou d'être annulées si un minimum de 5 participants n'est pas atteint.

7 – Règlement de consultation

Les candidats devront répondre par voie numérique et disposeront de **13 jours calendaires** à compter de la date de publication de l'appel d'offre pour y répondre (Date de publication exclue).

La Miel et ses partenaires se réservent le droit de négocier avec les candidats ayant présenté une offre et cette négociation peut porter sur tous les éléments de l'offre et notamment sur le prix. Après la remise des offres et en fonction du contenu de celles-ci, la Miel et ses partenaires pourront ainsi définitivement décider si négociation doit avoir lieu ou non et avec quels candidats.

Le classement des candidatures admises s'opère uniquement au vu de critères s'appuyant sur les garanties et capacités techniques et financières ainsi que les références professionnelles des candidats.

8 - Date limite de réception des candidatures

Proposition pédagogique et financière à remettre au **plus tard le 07 mars 2021**.

Tout retard ou tout dossier incomplet ne sera pas étudié.

Un courrier de notification électronique sur le statut de votre candidature vous sera envoyé dans un délai de deux semaines suivant la date de clôture.

Pour les candidats non retenus, les motifs du rejet ne seront communiqués qu'à ceux qui auront fait la demande par écrit. La Miel s'engage à leur répondre dans un délai de 15 jours à compter de la réception de cette demande.

9 - Coordonnées des responsables de l'opération

Les candidatures sont à transmettre **en version numérique** à :

(Envoyer aux 2 contacts)

<p>Dominique TITA</p> <p>Conseiller création développement</p> <p>Référente Fabrique numérique</p> <p>dtita@lamiel.org</p>	<p>Malika AHANSAL</p> <p>Responsable du Service Administratif et financier</p> <p>contact@lamiel.org</p>
--	--

Cahier des charges de l'atelier de formation

CREER SON SITE INTERNET EN 2H

2021

1. Présentation des structures et du public cible

Dans le cadre du lancement de la Fabrique numérique,

La Miel : Association créée en 1998 dont l'objet est de favoriser la création et le développement des TPE sur le territoire de Plaine Commune à travers un accompagnement personnalisé à la création et au développement des TPE et des ateliers de formations,

O-Dix : Association Loi 1901 dont l'objet est de contribuer au développement d'actions économiques responsables, solidaires et sociales. Elle accompagne le développement des Coworkers en mettant l'accent sur l'innovation, le financement, et la responsabilité sociale en organisant des événements, et ateliers,

Le Pointcarré : Coopérative créée en 2014 et qui depuis 2016 anime et développe un Tiers-lieu situé à Saint-Denis. Elle regroupe des activités de fablab, de boutique de créateurs, de café solidaire et un centre de formation sur les techniques de fabrication numérique et sur l'économie sociale et solidaire.

Cibles : les bénéficiaires de la formation

- Les habitants du territoire de Plaine Commune, relevant des QPV et ayant un projet de création d'activité. Il peut s'agir soit d'un projet collectif relevant de l'Economie Sociale et Solidaire soit d'un projet entrepreneurial classique. La majorité des projets accueillis étant limités à de l'auto-emploi.

Les dirigeants de Très Petites Entreprises de Plaine Commune, situées en QPV ou à proximité. Elles sont représentées par les micro-entreprises, les artisans en phase de démarrage et de prototypage, les commerçants (avec notamment les marchands non sédentaires, la vente en ligne)

2-Objectifs

- Lister les CMS les plus utilisés
- Cas pratique : création d'un site sous WordPress

3-Résultats attendus

A l'issu de la formation, les participants seront capables de

- Maîtriser les différents types de CMS
- Connaître les bases de WordPress
- Connaître le contenu d'un site internet

4-Contenu pédagogique

Le prestataire/formateur devra transmettre des documents de travail permettant de préparer la formation. Ils seront envoyés aux stagiaires avant son démarrage.

Le formateur proposera aussi une boîte à outils et des modèles de documents pour une mise en application directe pendant et après la formation.

Il est libre dans le contenu et la méthodologie qu'il proposera dans la mesure où ceux-ci contribuent à atteindre les objectifs fixés.

Doivent néanmoins figurer dans sa réponse, de manière claire : le contenu de la proposition, le déroulé de la formation ainsi qu'un devis.

Il pourra notamment s'associer avec un autre formateur pour réaliser la mission.

5-Critères de sélection:

L'évaluation des candidatures se fera selon une notation allant de 1 à 10.

Chaque critère sera pondéré par un coefficient figurant dans le tableau ci-dessous.

La Miel et ses partenaires se réservent le droit d'attribuer une ou plusieurs formations aux formateurs sélectionnés en fonction du nombre de points obtenus.

	COEFFICIENT	CRITERES
NOTATION SUR 10	7	Proposition financière du consultant
	7	Expertise sur le thème de la formation
	5	Expérience dans l'animation de formations
	5	Contenu de l'offre : qualité de la proposition
	7	Méthode pédagogique employée: description des scénarios pédagogiques (détail de l'organisation, objectifs, progression pédagogique, horaires, matériel, idées-clés à retenir, supports pédagogiques)
	6	Connaissance des TPE et créateurs d'entreprises
	2	Connaissance du territoire
	3	Saisie des enjeux : adéquation de l'offre aux attentes de La Miel et de ses bénéficiaires
	2	Appartenance à des réseaux d'entreprises : capacité à être des relais permettant de valoriser les actions de la Miel

Chaque candidature (contenu, le déroulé, devis) devra être accompagnée :

- **d'un curriculum vitae précisant les affiliations des candidats à des associations et groupements professionnels ;**
- **d'un extrait de Kbis**
- **des Chiffres d'affaires réalisés au cours des trois dernières années (attestation sur l'honneur)**
- **d'une assurance Responsabilité Civile et Professionnelle (RCP)**
- **d'une attestation sur l'honneur de non soumissionnement (Attestation sur l'honneur sur papier libre d'engagement à réaliser la prestation)**

6 - Conditions de réalisation de la formation.

8 à 12 porteurs de projets tous secteurs confondus

1 atelier comprend **1/2 journée** de formation en présentiel

Fréquence : 2 ateliers par an

Planning 2021 : le 29 avril 2021 et le 28 octobre 2021 de 09h00 à 13h00

En cas de force majeure (telle que les impératifs de la crise sanitaire), l'atelier pourra être animé à distance (en visioconférence) et ces dates sont susceptibles d'être modifiées, reportées ou d'être annulées si un minimum de 5 participants n'est pas atteint.

7 – Règlement de consultation

Les candidats devront répondre par voie numérique et disposeront de **13 jours calendaires** de la date de publication de l'appel d'offre pour y répondre (date de publication exclue).

La Miel et ses partenaires se réservent le droit de négocier avec les candidats ayant présenté une offre et cette négociation peut porter sur tous les éléments de l'offre et notamment sur le prix. Après la remise des offres et en fonction du contenu de celles-ci, la Miel pourra ainsi définitivement décider si négociation doit avoir lieu ou non et avec quels candidats.

Le classement des candidatures admises s'opère uniquement au vu de critères s'appuyant sur les garanties et capacités techniques et financières ainsi que les références professionnelles des candidats.

8 - Date limite de réception des candidatures

Proposition pédagogique et financière à remettre au plus tard **le 07 mars 2021**.

Tout retard ou tout dossier incomplet ne sera pas étudié.

Un courrier de notification électronique sur le statut de votre candidature vous sera envoyé dans un délai de deux semaines suivant la date de clôture.

Pour les candidats non retenus, les motifs du rejet ne seront communiqués qu'à ceux qui auront fait la demande par écrit. La Miel s'engage à leur répondre dans un délai de 15 jours à compter de la réception de cette demande.

9 - Coordonnées des responsables de l'opération

Les candidatures sont à transmettre **en version numérique** à :

(Envoyer aux 2 contacts)

<p>Dominique TITA</p> <p>Conseiller création développement</p> <p>Référent Fabrique numérique</p> <p>dtita@lamiel.org</p>	<p>Malika AHANSAL</p> <p>Responsable du Service Administratif et financier</p> <p>contact@lamiel.org</p>
---	--

Cahier des charges atelier de formation

Facebook : Créer sa page, trouver les clients et publier sur Facebook

2021

1- Présentation des structures et du public cible

Dans le cadre du lancement de la Fabrique numérique,

La Miel : Association créée en 1998 dont l'objet est de favoriser la création et le développement des TPE sur le territoire de Plaine Commune à travers un accompagnement personnalisé à la création et au développement des TPE et des ateliers de formations,

O-Dix : Association Loi 1901 dont l'objet est de contribuer au développement d'actions économiques responsables, solidaires et sociales. Elle accompagne le développement des Coworkers en mettant l'accent sur l'innovation, le financement, et la responsabilité sociale en organisant des événements, et ateliers,

Le Pointcarré : Coopérative créée en 2014 et qui depuis 2016 anime et développe un Tiers-lieu situé à Saint-Denis. Elle regroupe des activités de fablab, de boutique de créateurs, de café solidaire et un centre de formation sur les techniques de fabrication numérique et sur l'économie sociale et solidaire.

Cibles : les bénéficiaires de la formation

- Les habitants du territoire de Plaine Commune, relevant des QPV et ayant un projet de création d'activité. Il peut s'agir soit d'un projet collectif relevant de l'Economie Sociale et Solidaire soit d'un projet entrepreneurial classique. La majorité des projets accueillis étant limités à de l'auto-emploi.

Les dirigeants de Très Petites Entreprises de Plaine Commune, situées en QPV ou à proximité. Elles sont représentées par les micro-entreprises, les artisans en phase de démarrage et de prototypage, les commerçants (avec notamment les marchands non sédentaires, la vente en ligne)

2-Objectifs

Accompagner et former les participants aux différentes méthodes de prospection et de ventes appliquées à Facebook

3-Résultats attendus

A l'issu de la formation, les participants doivent être capables de :

- Créer une page Facebook professionnelle
- Publier et booster une publication
- Faire de la publicité sur Facebook
- Créer une communauté sur Facebook
- Mettre en place un tableau de bord de suivi des publications

4-Contenu pédagogique

Le prestataire présentera les méthodes pédagogiques utilisées pendant la formation: études de cas, mises en situation formations action, jeux pédagogiques etc.

Selon la démarche pédagogique choisie, le formateur proposera aussi une boîte à outils et des modèles de documents pour une mise en application directe pendant et après la formation.

Il est libre dans le contenu et la méthodologie qu'il proposera dans la mesure où ceux-ci contribuent à atteindre les objectifs fixés. Toutefois, le contenu et la méthodologie est la même pour les différentes sessions.

Doivent néanmoins figurer dans sa réponse, de manière claire : le contenu de la proposition, le déroulé de la formation ainsi qu'un devis.

Il pourra notamment s'associer avec un autre formateur pour réaliser la mission.

5-Critères de sélection

L'évaluation des candidatures se fera selon une notation allant de 1 à 10.

Chaque critère sera pondéré par un coefficient figurant dans le tableau ci-dessous.

La Miel et ses partenaires se réservent le droit d'attribuer une ou plusieurs formations aux formateurs sélectionnés en fonction du nombre de points obtenus.

	COEFFICIENT	CRITERES
NOTATION SUR 10	7	Proposition financière du consultant
	7	Expertise sur le thème de la formation
	5	Expérience dans l'animation de formations
	5	Contenu de l'offre : qualité de la proposition
	7	Méthode pédagogique employée: description des scénarios pédagogiques (détail de l'organisation, objectifs, progression pédagogique, horaires, matériel, idées-clés à retenir, supports pédagogiques)
	6	Connaissance des TPE et créateurs d'entreprises
	2	Connaissance du territoire
	3	Saisie des enjeux : adéquation de l'offre aux attentes de La Miel et de ses bénéficiaires
	2	Appartenance à des réseaux d'entreprises : capacité à être des relais permettant de valoriser les actions de la Miel

Chaque candidature (contenu, le déroulé, devis) devra être accompagnée :

- d'un curriculum vitae précisant les affiliations des candidats à des associations et groupements professionnels ;
- d'un extrait de Kbis
- des Chiffres d'affaires réalisés au cours des trois dernières années (attestation sur l'honneur)
- d'une assurance Responsabilité Civile et Professionnelle (RCP)
- d'une attestation sur l'honneur de non soumissionnement (Attestation sur l'honneur sur papier libre d'engagement à réaliser la prestation)

6 - Conditions de réalisation de la formation

8 à 12 porteurs de projets/dirigeants tous secteurs confondus

1 atelier comprend ½ **journée** de formation en présentiel.

Planning 2021 : le 12 mai 2021 de 09h00 à 13h00

En cas de force majeure (telle que les impératifs de la crise sanitaire), l'atelier pourra être animé à distance (en visioconférence) et les dates sont susceptibles d'être modifiées, reportées ou d'être annulées si un minimum de 5 participants n'est pas atteint.

7 - Règlement de consultation

Les candidats devront répondre par voie numérique et disposeront de **13 jours calendaires** à compter de la date de publication de l'appel d'offre pour y répondre (date de publication exclue).

La Miel et ses partenaires se réservent le droit de négocier avec les candidats ayant présenté une offre et cette négociation peut porter sur tous les éléments de l'offre et notamment sur le prix. Après la remise des offres et en fonction du contenu de celles-ci, la Miel pourra ainsi définitivement décider si négociation doit avoir lieu ou non et avec quels candidats.

Le classement des candidatures admises s'opère uniquement au vu de critères s'appuyant sur les garanties et capacités techniques et financières ainsi que les références professionnelles des candidats.

8 - Date limite de réception des candidatures

Proposition pédagogique et financière à remettre au plus tard le **07 mars 2021**.

Tout retard ou tout dossier incomplet ne sera pas étudié.

Un courrier de notification électronique sur le statut de votre candidature vous sera envoyé dans un délai de deux semaines suivant la date de clôture.

Pour les candidats non retenus, les motifs du rejet ne seront communiqués qu'à ceux qui auront fait la demande par écrit. La Miel s'engage à leur

répondre dans un délai de 15 jours à compter de la réception de cette demande.

9 - Coordonnées des responsables de l'opération

Les candidatures sont à transmettre **en version numérique** à :
(Envoyer aux 2 contacts)

<p>Dominique TITA</p> <p>Conseiller création développement</p> <p>Référent Fabrique numérique</p> <p>dtita@lamiel.org</p>	<p>Malika AHANSAL</p> <p>Responsable du Service Administratif et financier</p> <p>contact@lamiel.org</p>
---	--

Cahier des charges atelier de formation

Instagram : Créer sa page, trouver les clients et
publier sur Instagram

2021

1- Présentation des structures et du public cible

Dans le cadre du lancement de la Fabrique numérique,

La Miel : Association créée en 1998 dont l'objet est de favoriser la création et le développement des TPE sur le territoire de Plaine Commune à travers un accompagnement personnalisé à la création et au développement des TPE et des ateliers de formations,

O-Dix : Association Loi 1901 dont l'objet est de contribuer au développement d'actions économiques responsables, solidaires et sociales. Elle accompagne le développement des Coworkers en mettant l'accent sur l'innovation, le financement, et la responsabilité sociale en organisant des événements, et ateliers,

Le Pointcarré : Coopérative créée en 2014 et qui depuis 2016 anime et développe un Tiers-lieu situé à Saint-Denis. Elle regroupe des activités de fablab, de boutique de créateurs, de café solidaire et un centre de formation sur les techniques de fabrication numérique et sur l'économie sociale et solidaire.

Cibles : les bénéficiaires de la formation

Les habitants du territoire de Plaine Commune, relevant des QPV et ayant un projet de création d'activité. Il peut s'agir soit d'un projet collectif relevant de l'Economie Sociale et Solidaire soit d'un projet entrepreneurial classique. La majorité des projets accueillis étant limités à de l'auto-emploi.

Les dirigeants de Très Petites Entreprises de Plaine Commune, situées en QPV ou à proximité. Elles sont représentées par les micro-entreprises, les artisans en phase de démarrage et de prototypage, les commerçants (avec notamment les marchands non sédentaires, la vente en ligne)

2-Objectifs

Accompagner et former les participants aux différentes méthodes de prospection et de ventes appliquées à Instagram

3-Résultats attendus

A l'issu de la formation, les participants doivent être capables de :

- Créer un compte Instagram professionnel
- Publier et booster une publication
- Faire de la publicité sur Instagram
- Créer une communauté sur Instagram
- Mettre en place un tableau de bord de suivi des publications

4-Contenu pédagogique

Le prestataire présentera les méthodes pédagogiques utilisées pendant la formation: études de cas, mises en situation formations action, jeux pédagogiques etc.

Il proposera aussi une boîte à outils et des modèles de documents pour une mise en application directe pendant et après la formation.

Il est libre dans le contenu et la méthodologie qu'il proposera dans la mesure où ceux-ci contribuent à atteindre les objectifs fixés.

Doivent néanmoins figurer dans sa réponse, de manière claire : le contenu de la proposition, le déroulé de la formation ainsi qu'un devis.

Il pourra notamment s'associer avec un autre formateur pour réaliser la mission.

5-Critères de sélection

L'évaluation des candidatures se fera selon une notation allant de 1 à 10.

Chaque critère sera pondéré par un coefficient figurant dans le tableau ci-dessous.

La Miel et ses partenaires se réservent le droit d'attribuer une ou plusieurs formations aux formateurs sélectionnés en fonction du nombre de points obtenus.

	COEFFICIENT	CRITERES
NOTATION SUR 10	7	Proposition financière du consultant
	7	Expertise sur le thème de la formation
	5	Expérience dans l'animation de formations
	5	Contenu de l'offre : qualité de la proposition
	7	Méthode pédagogique employée: description des scénarios pédagogiques (détail de l'organisation, objectifs, progression pédagogique, horaires, matériel, idées-clés à retenir, supports pédagogiques)
	6	Connaissance des TPE et créateurs d'entreprises
	2	Connaissance du territoire
	3	Saisie des enjeux : adéquation de l'offre aux attentes de La Miel et de ses bénéficiaires
	2	Appartenance à des réseaux d'entreprises : capacité à être des relais permettant de valoriser les actions de la Miel

Chaque candidature (contenu, le déroulé, devis) devra être accompagnée :

- **d'un curriculum vitae précisant les affiliations des candidats à des associations et groupements professionnels ;**
- **d'un extrait de Kbis**
- **des Chiffres d'affaires réalisés au cours des trois dernières années (attestation sur l'honneur)**
- **d'une assurance Responsabilité Civile et Professionnelle (RCP)**
- **d'une attestation sur l'honneur de non soumissionnement (Attestation sur l'honneur sur papier libre d'engagement à réaliser la prestation)**

6 - Conditions de réalisation de la formation

8 à 12 porteurs de projets/dirigeants tous secteurs confondus

1 atelier comprend **1/2 journée** de formations en présentiel

Fréquence : 1 atelier pour l'année 2021

Planning 2021 : le 27 mai 2021 de 09h00 à 13h00

En cas de force majeure (telle que les impératifs de la crise sanitaire), l'atelier pourra être animé à distance (en visioconférence) et ces dates sont susceptibles d'être modifiées, reportées ou d'être annulées si un minimum de 5 participants n'est pas atteint.

7 – Règlement de consultation

Les candidats devront répondre par voie numérique et disposeront de **13 jours calendaires** à compter de la date de publication de l'appel d'offre pour y répondre (date de publication exclue).

La Miel et ses partenaires se réservent le droit de négocier avec les candidats ayant présenté une offre et cette négociation peut porter sur tous les éléments de l'offre et notamment sur le prix. Après la remise des offres et en fonction du contenu de celles-ci, la Miel pourra ainsi définitivement décider si négociation doit avoir lieu ou non et avec quels candidats.

Le classement des candidatures admises s'opère uniquement au vu de critères s'appuyant sur les garanties et capacités techniques et financières ainsi que les références professionnelles des candidats.

8 - Date limite de réception des candidatures

Proposition pédagogique et financière à remettre au plus tard le **07 mars 2021**.

Tout retard ou tout dossier incomplet ne sera pas étudié.

Un courrier de notification électronique sur le statut de votre candidature vous sera envoyé dans un délai de deux semaines suivant la date de clôture.

Pour les candidats non retenus, les motifs du rejet ne seront communiqués qu'à ceux qui auront fait la demande par écrit. La Miel s'engage à leur répondre dans un délai de 15 jours à compter de la réception de cette demande.

9 - Coordonnées des responsables de l'opération

Les candidatures sont à transmettre **en version numérique** à :
(Envoyer aux 2 contacts)

<p>Dominique TITA Conseiller création développement Réfèrent Fabrique numérique dtita@lamiel.org</p>	<p>Malika AHANSAL Responsable du Service Administratif et financier contact@lamiel.org</p>
--	---

Cahier des charges atelier de formation

LinkedIn : Créer sa page, trouver les clients et publier
sur LinkedIn

2021

1- Présentation des structures et du public cible

Dans le cadre du lancement de la Fabrique numérique,

La Miel : Association créée en 1998 dont l'objet est de favoriser la création et le développement des TPE sur le territoire de Plaine Commune à travers un accompagnement personnalisé à la création et au développement des TPE et des ateliers de formations,

O-Dix : Association Loi 1901 dont l'objet est de contribuer au développement d'actions économiques responsables, solidaires et sociales. Elle accompagne le développement des Coworkers en mettant l'accent sur l'innovation, le financement, et la responsabilité sociale en organisant des événements, et ateliers,

Le Pointcarré : Coopérative créée en 2014 et qui depuis 2016 anime et développe un Tiers-lieu situé à Saint-Denis. Elle regroupe des activités de fablab, de boutique de créateurs, de café solidaire et un centre de formation sur les techniques de fabrication numérique et sur l'économie sociale et solidaire.

Cibles : les bénéficiaires de la formation

- Les habitants du territoire de Plaine Commune, relevant des QPV et ayant un projet de création d'activité. Il peut s'agir soit d'un projet collectif relevant de l'Economie Sociale et Solidaire soit d'un projet entrepreneurial classique. La majorité des projets accueillis étant limités à de l'auto-emploi.

Les dirigeants de Très Petites Entreprises de Plaine Commune, situées en QPV ou à proximité. Elles sont représentées par les micro-entreprises, les artisans en phase de démarrage et de prototypage, les commerçants (avec notamment les marchands non sédentaires, la vente en ligne)

2-Objectifs

Accompagner et former les participants aux différentes méthodes de prospection et de ventes appliquées à LinkedIn

3-Résultats attendus

A l'issue de la formation, les participants doivent être capables de :

- Créer un compte LinkedIn professionnel
- Effectuer des publications de qualités
- Prospecter les grands comptes
- Obtenir un rendez-vous avec le service achat

4-Contenu pédagogique

Le prestataire présentera les méthodes pédagogiques utilisées pendant la formation: études de cas, mises en situation formations action, jeux pédagogiques etc.

Il proposera aussi une boîte à outils et des modèles de documents pour une mise en application directe pendant et après la formation.

Il est libre dans le contenu et la méthodologie qu'il proposera dans la mesure où ceux-ci contribuent à atteindre les objectifs fixés.

Doivent néanmoins figurer dans sa réponse, de manière claire : le contenu de la proposition, le déroulé de la formation ainsi qu'un devis.

5-Critères de sélection

L'évaluation des candidatures se fera selon une notation allant de 1 à 10.

Chaque critère sera pondéré par un coefficient figurant dans le tableau ci-dessous.

La Miel et ses partenaires se réservent le droit d'attribuer une ou plusieurs formations aux formateurs sélectionnés en fonction du nombre de points obtenus.

	COEFFICIENT	CRITERES
NOTATION SUR 10	7	Proposition financière du consultant
	7	Expertise sur le thème de la formation
	5	Expérience dans l'animation de formations
	5	Contenu de l'offre : qualité de la proposition
	7	Méthode pédagogique employée: description des scénarios pédagogiques (détail de l'organisation, objectifs, progression pédagogique, horaires, matériel, idées-clés à retenir, supports pédagogiques)
	6	Connaissance des TPE et créateurs d'entreprises
	2	Connaissance du territoire
	3	Saisie des enjeux : adéquation de l'offre aux attentes de La Miel et de ses bénéficiaires
2	Appartenance à des réseaux d'entreprises : capacité à être des relais permettant de valoriser les actions de la Miel	

Chaque candidature (contenu, le déroulé, devis) devra être accompagnée :

- **d'un curriculum vitae précisant les affiliations des candidats à des associations et groupements professionnels ;**
- **d'un extrait de Kbis**
- **des Chiffres d'affaires réalisés au cours des trois dernières années**
- **(attestation sur l'honneur)**
- **d'une assurance Responsabilité Civile et Professionnelle (RCP)**
- **d'une attestation sur l'honneur de non soumissionnement**
(Attestation sur l'honneur sur papier libre d'engagement à réaliser la prestation)

6 - Conditions de réalisation de la formation

8 à 12 porteurs de projets/dirigeants tous secteurs confondus

1 atelier comprend à **½ journée** de formation en présentiel

Fréquence : 1 atelier pour l'année 2021

Planning 2021 : le 09 juin 2021 de 09h00 à 13h00

En cas de force majeure (telle que les impératifs de la crise sanitaire), l'atelier pourra être animé à distance (en visioconférence) et ces dates sont susceptibles d'être modifiées, reportées ou d'être annulées si un minimum de 5 participants n'est pas atteint.

7 – Règlement de consultation

Les candidats devront répondre par voie numérique et disposeront de **13 jours calendaires** à compter de la date de publication de l'appel d'offre pour y répondre (date de publication exclue).

La Miel et ses partenaires se réservent le droit de négocier avec les candidats ayant présenté une offre et cette négociation peut porter sur tous les éléments de l'offre et notamment sur le prix. Après la remise des offres et en fonction du contenu de celles-ci, la Miel pourra ainsi définitivement décider si négociation doit avoir lieu ou non et avec quels candidats.

Le classement des candidatures admises s'opère uniquement au vu de critères s'appuyant sur les garanties et capacités techniques et financières ainsi que les références professionnelles des candidats.

8 - Date limite de réception des candidatures

Proposition pédagogique et financière à remettre au plus tard **le 07 mars 2021**.

Tout retard ou tout dossier incomplet ne sera pas étudié.

Un courrier de notification électronique sur le statut de votre candidature vous sera envoyé dans un délai de deux semaines suivant la date de clôture.

Pour les candidats non retenus, les motifs du rejet ne seront communiqués qu'à ceux qui auront fait la demande par écrit. La Miel s'engage à leur répondre dans un délai de 15 jours à compter de la réception de cette demande.

9 - Coordonnées des responsables de l'opération

Les candidatures sont à transmettre **en version numérique** à :
(Envoyer aux 2 contacts)

<p>Dominique TITA</p> <p>Conseiller création développement</p> <p>Référent Fabrique numérique</p> <p>dtita@lamiel.org</p>	<p>Malika AHANSAL</p> <p>Responsable du Service Administratif et financier</p> <p>contact@lamiel.org</p>
---	--

Cahier des charges de l'atelier de formation

Etre visible sur Google : référencement, Google analytics, interprétation

2021

1- Présentation des structures et du public cible

Dans le cadre du lancement de la Fabrique numérique,

La Miel : Association créée en 1998 dont l'objet est de favoriser la création et le développement des TPE sur le territoire de Plaine Commune à travers un accompagnement personnalisé à la création et au développement des TPE et des ateliers de formations,

O-Dix : Association Loi 1901 dont l'objet est de contribuer au développement d'actions économiques responsables, solidaires et sociales. Elle accompagne le développement des Coworkers en mettant l'accent sur l'innovation, le financement, et la responsabilité sociale en organisant des évènements, et ateliers,

Le Pointcarré : Coopérative créée en 2014 et qui depuis 2016 anime et développe un Tiers-lieu situé à Saint-Denis. Elle regroupe des activités de fablab, de boutique de créateurs, de café solidaire et un centre de formation sur les techniques de fabrication numérique et sur l'économie sociale et solidaire.

Cibles : les bénéficiaires de la formation

- Les habitants du territoire de Plaine Commune, relevant des QPV et ayant un projet de création d'activité. Il peut s'agir soit d'un projet collectif relevant de l'Economie Sociale et Solidaire soit d'un projet entrepreneurial classique. La majorité des projets accueillis étant limités à de l'auto-emploi.

Les dirigeants de Très Petites Entreprises de Plaine Commune, situées en QPV ou à proximité. Elles sont représentées par les micro-entreprises, les artisans en phase de démarrage et de prototypage, les commerçants (avec notamment les marchands non sédentaires, la vente en ligne)

2-Objectifs

- illustrer les types de référencements
- Diagnostiquer les sites internet des participants et donner des conseils

3-Résultats attendus

A l'issu de la formation, les participants doivent être capables :

- Avoir une meilleure connaissance du fonctionnement de Google
- Mieux référencer son site internet sur Google
- De Développer sa E-Notoriété

4-Contenu pédagogique

Le prestataire est libre dans le contenu et la méthodologie qu'il proposera dans la mesure où ceux-ci contribuent à atteindre les objectifs fixés : études de cas, mises en situation formations action, jeux pédagogiques, etc..

Doivent néanmoins figurer dans sa réponse, de manière claire : le contenu de la proposition, le déroulé de la formation ainsi qu'un devis.

Il pourra notamment s'associer avec un autre formateur pour réaliser la mission.

5-Critères de sélection

L'évaluation des candidatures se fera selon une notation allant de 1 à 10.

Chaque critère sera pondéré par un coefficient figurant dans le tableau ci-dessous.

La Miel et ses partenaires se réservent le droit d'attribuer une ou plusieurs formations aux formateurs sélectionnés en fonction du nombre de points obtenus.

Exclusion totale des membres du Conseil d'Administration de la Miel et ses salariés.

NOTATION SUR 10	COEFFICIENT	CRITERES
	7	Proposition financière du consultant
	7	Expertise sur le thème de la formation
	5	Expérience dans l'animation de formations
	5	Contenu de l'offre : qualité de la proposition
	7	Méthode pédagogique employée: description des scénarios pédagogiques (détail de l'organisation, objectifs, progression pédagogique, horaires, matériel, idées-clés à retenir, supports pédagogiques)
	6	Connaissance des TPE et créateurs d'entreprises
	2	Connaissance du territoire
	3	Saisie des enjeux : adéquation de l'offre aux attentes de La Miel et de ses bénéficiaires
2	Appartenance à des réseaux d'entreprises : capacité à être des relais permettant de valoriser les actions de la Miel	

Chaque candidature (contenu, le déroulé, devis) devra être accompagnée :

- d'un curriculum vitae précisant les affiliations des candidats à des associations et groupements professionnels ;
- d'un extrait de Kbis
- des Chiffres d'affaires réalisés au cours des trois dernières années
- (attestation sur l'honneur)
- d'une assurance Responsabilité Civile et Professionnelle (RCP)
- d'une attestation sur l'honneur de non soumissionnement
- (Attestation sur l'honneur sur papier libre d'engagement à réaliser la prestation)

6 - Conditions de réalisation de la formation

8 à 12 porteurs de projets tous secteurs confondus

1 atelier comprend ½ **journée** de formation en présentiel.

Fréquence : 1 atelier par an

Planning 2021 : le 24 juin 2021 de 09h00 à 13h00

En cas de force majeure (telle que les impératifs de la crise sanitaire), l'atelier pourra être animé à distance (en visioconférence) et ces dates sont susceptibles d'être modifiées, reportées ou d'être annulées si un minimum de 5 participants n'est pas atteint.

7 – Règlement de consultation

Les candidats devront répondre par voie numérique et disposeront de **13 jours calendaires** à compter de la date de publication de l'appel d'offre pour y répondre (date de publication exclue).

La Miel et ses partenaires se réservent le droit de négocier avec les candidats ayant présenté une offre et cette négociation peut porter sur tous les éléments de l'offre et notamment sur le prix. Après la remise des offres et en fonction du contenu de celles-ci, la Miel pourra ainsi définitivement décider si négociation doit avoir lieu ou non et avec quels candidats.

Le classement des candidatures admises s'opère uniquement au vu de critères s'appuyant sur les garanties et capacités techniques et financières ainsi que les références professionnelles des candidats.

8 - Date limite de réception des candidatures

Proposition pédagogique et financière à remettre au plus tard **le 07 mars 2021**.

Tout retard ou tout dossier incomplet ne sera pas étudié.

Un courrier de notification électronique sur le statut de votre candidature vous sera envoyé dans un délai de deux semaines suivant la date de clôture.

Pour les candidats non retenus, les motifs du rejet ne seront communiqués qu'à ceux qui auront fait la demande par écrit. La Miel s'engage à leur répondre dans un délai de 15 jours à compter de la réception de cette demande.

9 - Coordonnées des responsables de l'opération

Les candidatures sont à transmettre **en version numérique** à :
(Envoyer aux 2 contacts)

<p>Dominique TITA Conseiller création développement Réfèrent Fabrique numérique dtita@lamiel.org</p>	<p>Malika AHANSAL Responsable du Service Administratif et financier contact@lamiel.org</p>
--	--

Cahier des charges de l'atelier de formation
**La vente en ligne : montage d'une boutique, market-
place, dropshipping...**

2021

1- Présentation des structures et du public cible

Dans le cadre du lancement de la Fabrique numérique,

La Miel : Association créée en 1998 dont l'objet est de favoriser la création et le développement des TPE sur le territoire de Plaine Commune à travers un accompagnement personnalisé à la création et au développement des TPE et des ateliers de formations,

O-Dix : Association Loi 1901 dont l'objet est de contribuer au développement d'actions économiques responsables, solidaires et sociales. Elle accompagne le développement des Coworkers en mettant l'accent sur l'innovation, le financement, et la responsabilité sociale en organisant des évènements, et ateliers,

Le Pointcarré : Coopérative créée en 2014 et qui depuis 2016 anime et développe un Tiers-lieu situé à Saint-Denis. Elle regroupe des activités de fablab, de boutique de créateurs, de café solidaire et un centre de formation sur les techniques de fabrication numérique et sur l'économie sociale et solidaire.

Cibles : les bénéficiaires de la formation

- Les habitants du territoire de Plaine Commune, relevant des QPV et ayant un projet de création d'activité. Il peut s'agir soit d'un projet collectif relevant de l'Economie Sociale et Solidaire soit d'un projet entrepreneurial classique. La majorité des projets accueillis étant limités à de l'auto-emploi.

Les dirigeants de Très Petites Entreprises de Plaine Commune, situées en QPV ou à proximité. Elles sont représentées par les micro-entreprises, les artisans en phase de démarrage et de prototypage, les commerçants (avec notamment les marchands non sédentaires, la vente en ligne)

2-Objectifs :

- Présenter le processus du montage d'une boutique en ligne
- Conseils pratiques aux participants sur le montage d'une boutique en ligne

3-Résultats attendus

- Le participant devra pouvoir monter sa boutique en ligne
- Connaître les différentes places de marché et plates formes

4-Contenu pédagogique

Le prestataire présentera les méthodes pédagogiques utilisées pendant la formation: études de cas, mises en situation formations action, jeux pédagogiques etc.

Selon la démarche pédagogique choisie, le formateur proposera aussi une boîte à outils et des modèles de documents pour une mise en application directe pendant et après la formation.

Il est libre dans le contenu et la méthodologie qu'il proposera dans la mesure où ceux-ci contribuent à atteindre les objectifs fixés. Toutefois, le contenu et la méthodologie est la même pour les différentes sessions.

Doivent néanmoins figurer dans sa réponse, de manière claire : le contenu de la proposition, le déroulé de la formation ainsi qu'un devis.

Il pourra notamment s'associer avec un autre formateur pour réaliser la mission.

5-Critères de sélection

L'évaluation des candidatures se fera selon une notation allant de 1 à 10.

Chaque critère sera pondéré par un coefficient figurant dans le tableau ci-dessous.

La Miel et ses partenaires se réservent le droit d'attribuer une ou plusieurs formations aux formateurs sélectionnés en fonction du nombre de points obtenus.

Exclusion totale des membres du Conseil d'Administration de la Miel et ses salariés.

	COEFFICIENT	CRITERES
NOTATION SUR 10	7	Proposition financière du consultant
	7	Expertise sur le thème de la formation
	5	Expérience dans l'animation de formations
	5	Contenu de l'offre : qualité de la proposition
	7	Méthode pédagogique employée: description des scénarios pédagogiques (détail de l'organisation, objectifs, progression pédagogique, horaires, matériel, idées-clés à retenir, supports pédagogiques)
	6	Connaissance des TPE et créateurs d'entreprises
	2	Connaissance du territoire
	3	Saisie des enjeux : adéquation de l'offre aux attentes de La Miel et de ses bénéficiaires
	2	Appartenance à des réseaux d'entreprises : capacité à être des relais permettant de valoriser les actions de la Miel

Chaque candidature (contenu, le déroulé, devis) devra être accompagnée :

- **d'un curriculum vitae précisant les affiliations des candidats à des associations et groupements professionnels ;**
- **d'un extrait de Kbis**
- **des Chiffres d'affaires réalisés au cours des trois dernières années (attestation sur l'honneur)**
- **d'une assurance Responsabilité Civile et Professionnelle (RCP)**
- **d'une attestation sur l'honneur de non soumissionnement (Attestation sur l'honneur sur papier libre d'engagement à réaliser la prestation)**

6 - Conditions de réalisation de la formation

Capacité maximum 8 à 12 porteurs de projets tous secteurs confondus

1 atelier comprend ½ **journée** de formation en présentiel

Fréquence : 1 atelier pour l'année 2021

Planning 2021 : le 07 juillet 2021 et le 10 novembre 2021 de 09h à 13h00

En cas de force majeure (telle que les impératifs de la crise sanitaire), l'atelier pourra être animé à distance (en visioconférence) et ces dates sont susceptibles d'être modifiées, reportées ou d'être annulées si un minimum de 5 participants n'est pas atteint.

7 – Règlement de consultation

Les candidats devront répondre par voie numérique et disposeront de **13 jours** calendaires à compter de la date de publication de l'appel d'offre pour y répondre (date de publication exclues).

La Miel et ses partenaires se réservent le droit de négocier avec les candidats ayant présenté une offre et cette négociation peut porter sur tous les éléments de l'offre et notamment sur le prix. Après la remise des offres et en fonction du contenu de celles-ci, la Miel pourra ainsi définitivement décider si négociation doit avoir lieu ou non et avec quels candidats.

Le classement des candidatures admises s'opère uniquement au vu de critères s'appuyant sur les garanties et capacités techniques et financières ainsi que les références professionnelles des candidats.

8 - Date limite de réception des candidatures

Proposition pédagogique et financière à remettre au plus tard le **07 mars 2021**.

Tout retard ou tout dossier incomplet ne sera pas étudié.

Un courrier de notification électronique sur le statut de votre candidature vous sera envoyé dans un délai de deux semaines suivant la date de clôture.

Pour les candidats non retenus, les motifs du rejet ne seront communiqués qu'à ceux qui auront fait la demande par écrit. La Miel s'engage à leur répondre dans un délai de 15 jours à compter de la réception de cette demande.

9 - Coordonnées des responsables de l'opération

Les candidatures sont à transmettre **en version numérique** à :
(Envoyer aux 2 contacts)

<p>Dominique TITA Conseiller création développement Référént fabrique numérique dtita@lamiel.org</p>	<p>Malika AHANSAL Responsable du Service Administratif et financier contact@lamiel.org</p>
--	---

Cahier des charges de l'atelier de formation

Les besoins en gestion : comptabilité, CRM, tableaux de bords, agendas, outils de paiement ou de caisse en ligne

2021

1- Présentation des structures et du public cible

Dans le cadre du lancement de la Fabrique numérique,

La Miel : Association créée en 1998 dont l'objet est de favoriser la création et le développement des TPE sur le territoire de Plaine Commune à travers un accompagnement personnalisé à la création et au développement des TPE et des ateliers de formations,

O-Dix : Association Loi 1901 dont l'objet est de contribuer au développement d'actions économiques responsables, solidaires et sociales. Elle accompagne le développement des Coworkers en mettant l'accent sur l'innovation, le financement, et la responsabilité sociale en organisant des évènements, et ateliers,

Le Pointcarré : Coopérative créée en 2014 et qui depuis 2016 anime et développe un Tiers-lieu situé à Saint-Denis. Elle regroupe des activités de fablab, de boutique de créateurs, de café solidaire et un centre de formation sur les techniques de fabrication numérique et sur l'économie sociale et solidaire.

Cibles : les bénéficiaires de la formation

- Les habitants du territoire de Plaine Commune, relevant des QPV et ayant un projet de création d'activité. Il peut s'agir soit d'un projet collectif relevant de l'Economie Sociale et Solidaire soit d'un projet entrepreneurial classique. La majorité des projets accueillis étant limités à de l'auto-emploi.

Les dirigeants de Très Petites Entreprises de Plaine Commune, situées en QPV ou à proximité. Elles sont représentées par les micro-entreprises, les artisans en phase de démarrage et de prototypage, les commerçants (avec notamment les marchands non sédentaires, la vente en ligne)

2-Objectifs

- Présenter les principaux outils de gestion
- Exemples pratiques avec quelques outils de gestion de vente, clients, stocks et caisses enregistreuses

3-Résultats attendus

- Les participants devront pouvoir mettre en place des outils de gestion pour leur activité respective

4-Contenu pédagogique

Le prestataire est libre dans le contenu et la méthodologie qu'il proposera dans la mesure où ceux-ci contribuent à atteindre les objectifs fixés.

Il pourra notamment s'associer avec un autre formateur pour réaliser la mission.

Doivent néanmoins figurer dans sa réponse, de manière claire : le contenu de la proposition, le déroulé de la formation ainsi qu'un devis.

5-Critères de sélection

L'évaluation des candidatures se fera selon une notation allant de 1 à 10.

Chaque critère sera pondéré par un coefficient figurant dans le tableau ci-dessous.

La Miel et ses partenaires se réservent le droit d'attribuer une ou plusieurs formations aux formateurs sélectionnés en fonction du nombre de points obtenus.

	COEFFICIENT	CRITERES
NOTATION SUR 10	7	Proposition financière du consultant
	7	Expertise sur le thème de la formation
	5	Expérience dans l'animation de formations
	5	Contenu de l'offre : qualité de la proposition
	7	Méthode pédagogique employée: description des scénarios pédagogiques (détail de l'organisation, objectifs, progression pédagogique, horaires, matériel, idées-clés à retenir, supports pédagogiques)
	6	Connaissance des TPE et créateurs d'entreprises
	2	Connaissance du territoire
	3	Saisie des enjeux : adéquation de l'offre aux attentes de La Miel et de ses bénéficiaires
2	Appartenance à des réseaux d'entreprises : capacité à être des relais permettant de valoriser les actions de la Miel	

Chaque candidature (contenu, le déroulé, devis) devra être accompagnée :

- d'un curriculum vitae précisant les affiliations des candidats à des associations et groupements professionnels ;
- d'un extrait de Kbis
- des Chiffres d'affaires réalisés au cours des trois dernières années (attestation sur l'honneur)
- d'une assurance Responsabilité Civile et Professionnelle (RCP)
- d'une attestation sur l'honneur de non soumissionnement (Attestation sur l'honneur sur papier libre d'engagement à réaliser la prestation)

6 - Conditions de réalisation de la formation.

8 à 12 dirigeants tous secteurs confondus

1 atelier comprend ½ **journée** de formation en présentiel

Fréquence : 1 atelier par an

Planning 2021 : le 29 juillet 2021 de 09h00 à 13h00

En cas de force majeure (telle que les impératifs de la crise sanitaire), l'atelier pourra être animé à distance (en visioconférence) et ces dates sont susceptibles d'être modifiées, reportées ou d'être annulées si un minimum de 5 participants n'est pas atteint.

7 – Règlement de consultation

Les candidats devront répondre par voie numérique et disposeront de **13 jours calendaires** à compter de la date de publication de l'appel d'offre pour y répondre (date de publication exclue)

La Miel et ses partenaires se réservent le droit de négocier avec les candidats ayant présenté une offre et cette négociation peut porter sur tous les éléments de l'offre et notamment sur le prix. Après la remise des offres et en fonction du contenu de celles-ci, la Miel pourra ainsi définitivement décider si négociation doit avoir lieu ou non et avec quels candidats.

Le classement des candidatures admises s'opère uniquement au vu de critères s'appuyant sur les garanties et capacités techniques et financières ainsi que les références professionnelles des candidats.

8 - Date limite de réception des candidatures

Proposition pédagogique et financière à remettre au plus tard le **07 mars 2021**.

Tout retard ou tout dossier incomplet ne sera pas étudié.

Un courrier de notification électronique sur le statut de votre candidature vous sera envoyé dans un délai de deux semaines suivant la date de clôture.

Pour les candidats non retenus, les motifs du rejet ne seront communiqués qu'à ceux qui auront fait la demande par écrit. La Miel s'engage à leur répondre dans un délai de 15 jours à compter de la réception de cette demande.

9 - Coordonnées des responsables de l'opération

Les candidatures sont à transmettre **en version numérique** à :
(Envoyer aux 2 contacts)

<p>Dominique TITA</p> <p>Conseiller création développement</p> <p>Référent Fabrique numérique</p> <p>dtita@lamiel.org</p>	<p>Malika AHANSAL</p> <p>Responsable du Service Administratif et financier</p> <p>contact@lamiel.org</p>
---	--

Cahier des charges de l'atelier de formation

La recherche de financements via le web : crowdfunding,
Bpi, les concours, appels à projets ...

2021

1- Présentation des structures et du public cible

Dans le cadre du lancement de la Fabrique numérique,

La Miel : Association créée en 1998 dont l'objet est de favoriser la création et le développement des TPE sur le territoire de Plaine Commune à travers un accompagnement personnalisé à la création et au développement des TPE et des ateliers de formations,

O-Dix : Association Loi 1901 dont l'objet est de contribuer au développement d'actions économiques responsables, solidaires et sociales. Elle accompagne le développement des Coworkers en mettant l'accent sur l'innovation, le financement, et la responsabilité sociale en organisant des événements, et ateliers,

Le Pointcarré : Coopérative créée en 2014 et qui depuis 2016 anime et développe un Tiers-lieu situé à Saint-Denis. Elle regroupe des activités de fablab, de boutique de créateurs, de café solidaire et un centre de formation sur les techniques de fabrication numérique et sur l'économie sociale et solidaire.

Cibles : les bénéficiaires de la formation

- Les habitants du territoire de Plaine Commune, relevant des QPV et ayant un projet de création d'activité. Il peut s'agir soit d'un projet collectif relevant de l'Economie Sociale et Solidaire soit d'un projet entrepreneurial classique. La majorité des projets accueillis étant limités à de l'auto-emploi.

Les dirigeants de Très Petites Entreprises de Plaine Commune, situées en QPV ou à proximité. Elles sont représentées par les micro-entreprises, les artisans en phase de démarrage et de prototypage, les commerçants (avec notamment les marchands non sédentaires, la vente en ligne)

2-Objectifs

- Illustrer avec des exemples pratiques, comment peut-on financer son projet entrepreneurial en se servant d'internet.
- Présenter quelques plateformes de financements participatifs

3-Résultats attendus

- Les participants devront être en mesure de faire de demande de financements participatifs, répondre aux appels à participations, demander des subventions en ligne

4-Contenu pédagogique

Le prestataire est libre dans le contenu et la méthodologie qu'il proposera dans la mesure où ceux-ci contribuent à atteindre les objectifs fixés.

Il pourra notamment s'associer avec un autre formateur pour réaliser la mission.

Doivent néanmoins figurer dans sa réponse, de manière claire : le contenu de la proposition, le déroulé de la formation ainsi qu'un devis.

5-Critères de sélection

L'évaluation des candidatures se fera selon une notation allant de 1 à 10.

Chaque critère sera pondéré par un coefficient figurant dans le tableau ci-dessous.

La Miel et ses partenaires se réservent le droit d'attribuer une ou plusieurs formations aux formateurs sélectionnés en fonction du nombre de points obtenus.

	COEFFICIENT	CRITERES
NOTATION SUR 10	7	Proposition financière du consultant
	7	Expertise sur le thème de la formation
	5	Expérience dans l'animation de formations
	5	Contenu de l'offre : qualité de la proposition
	7	Méthode pédagogique employée: description des scénarios pédagogiques (détail de l'organisation, objectifs, progression pédagogique, horaires, matériel, idées-clés à retenir, supports pédagogiques)
	6	Connaissance des TPE et créateurs d'entreprises
	2	Connaissance du territoire
	3	Saisie des enjeux : adéquation de l'offre aux attentes de La Miel et de ses bénéficiaires
	2	Appartenance à des réseaux d'entreprises : capacité à être des relais permettant de valoriser les actions de la Miel

Chaque candidature (contenu, le déroulé, devis) devra être accompagnée :

- d'un curriculum vitae précisant les affiliations des candidats à des associations et groupements professionnels ;
- d'un extrait de Kbis
- des Chiffres d'affaires réalisés au cours des trois dernières années (attestation sur l'honneur)
- d'une assurance Responsabilité Civile et Professionnelle (RCP)
- d'une attestation sur l'honneur de non soumissionnement (Attestation sur l'honneur sur papier libre d'engagement à réaliser la prestation)

6 - Conditions de réalisation de la formation.

8 à 12 dirigeants tous secteurs confondus

1 atelier comprend ½ **journée** de formation en présentiel

Fréquence : 1 atelier par an

Planning 2021 : le 08 septembre 2021 de 09h00 à 13h00

En cas de force majeure (telle que les impératifs de la crise sanitaire), l'atelier pourra être animé à distance (en visioconférence) et ces dates sont susceptibles d'être modifiées, reportées ou d'être annulées si un minimum de 5 participants n'est pas atteint.

7 – Règlement de consultation

Les candidats devront répondre par voie numérique et disposeront de **13 jours calendaires** à compter de la date de publication de l'appel d'offre pour y répondre (date de publication exclue).

La Miel et des partenaires se réservent le droit de négocier avec les candidats ayant présenté une offre et cette négociation peut porter sur tous les éléments de l'offre et notamment sur le prix. Après la remise des offres et en fonction du contenu de celles-ci, la Miel pourra ainsi définitivement décider si négociation doit avoir lieu ou non et avec quels candidats.

Le classement des candidatures admises s'opère uniquement au vu de critères s'appuyant sur les garanties et capacités techniques et financières ainsi que les références professionnelles des candidats.

8 - Date limite de réception des candidatures

Proposition pédagogique et financière à remettre au plus tard le **07 mars 2021**.

Tout retard ou tout dossier incomplet ne sera pas étudié.

Un courrier de notification électronique sur le statut de votre candidature vous sera envoyé dans un délai de deux semaines suivant la date de clôture.

Pour les candidats non retenus, les motifs du rejet ne seront communiqués qu'à ceux qui auront fait la demande par écrit. La Miel s'engage à leur répondre dans un délai de 15 jours à compter de la réception de cette demande.

9 - Coordonnées des responsables de l'opération

Les candidatures sont à transmettre **en version numérique** à :
(Envoyer aux 2 contacts)

<p>Dominique TITA</p> <p>Conseiller création développement</p> <p>Référent Fabrique numérique</p> <p>dtita@lamiel.org</p>	<p>Malika AHANSAL</p> <p>Responsable du Service Administratif et financier</p> <p>contact@lamiel.org</p>
---	--

Cahier des charges de l'atelier de formation
Comment faire son étude de marché à travers internet

2021

1- Présentation des structures et du public cible

Dans le cadre du lancement de la Fabrique numérique,

La Miel : Association créée en 1998 dont l'objet est de favoriser la création et le développement des TPE sur le territoire de Plaine Commune à travers un accompagnement personnalisé à la création et au développement des TPE et des ateliers de formations,

O-Dix : Association Loi 1901 dont l'objet est de contribuer au développement d'actions économiques responsables, solidaires et sociales. Elle accompagne le développement des Coworkers en mettant l'accent sur l'innovation, le financement, et la responsabilité sociale en organisant des évènements, et ateliers,

Le Pointcarré : Coopérative créée en 2014 et qui depuis 2016 anime et développe un Tiers-lieu situé à Saint-Denis. Elle regroupe des activités de fablab, de boutique de créateurs, de café solidaire et un centre de formation sur les techniques de fabrication numérique et sur l'économie sociale et solidaire.

Cibles : les bénéficiaires de la formation

- Les habitants du territoire de Plaine Commune, relevant des QPV et ayant un projet de création d'activité. Il peut s'agir soit d'un projet collectif relevant de l'Economie Sociale et Solidaire soit d'un projet entrepreneurial classique. La majorité des projets accueillis étant limités à de l'auto-emploi.

Les dirigeants de Très Petites Entreprises de Plaine Commune, situées en QPV ou à proximité. Elles sont représentées par les micro-entreprises, les artisans en phase de démarrage et de prototypage, les commerçants (avec notamment les marchands non sédentaires, la vente en ligne)

2-Objectifs

- Présentateur pratiquement comment peut-on effectuer une étude de marché via le web : étude de cas
- Présenter les sources d'informations fiables et crédibles

3-Résultats attendus

- Les participants devront être capables d'effectuer leur étude de marché en se servant d'internet et devront connaître les sites d'informations de toute confiance où aller chercher les informations.

4-Contenu pédagogique

Le prestataire est libre dans le contenu et la méthodologie qu'il proposera dans la mesure où ceux-ci contribuent à atteindre les objectifs fixés.

Il pourra notamment s'associer avec un autre formateur pour réaliser la mission.

Doivent néanmoins figurer dans sa réponse, de manière claire : le contenu de la proposition, le déroulé de la formation ainsi qu'un devis.

5-Critères de sélection

L'évaluation des candidatures se fera selon une notation allant de 1 à 10.

Chaque critère sera pondéré par un coefficient figurant dans le tableau ci-dessous.

La Miel et ses partenaires se réservent le droit d'attribuer une ou plusieurs formations aux formateurs sélectionnés en fonction du nombre de points obtenus.

	COEFFICIENT	CRITERES
NOTATION SUR 10	7	Proposition financière du consultant
	7	Expertise sur le thème de la formation
	5	Expérience dans l'animation de formations
	5	Contenu de l'offre : qualité de la proposition
	7	Méthode pédagogique employée: description des scénarios pédagogiques (détail de l'organisation, objectifs, progression pédagogique, horaires, matériel, idées-clés à retenir, supports pédagogiques)
	6	Connaissance des TPE et créateurs d'entreprises
	2	Connaissance du territoire
	3	Saisie des enjeux : adéquation de l'offre aux attentes de La Miel et de ses bénéficiaires
	2	Appartenance à des réseaux d'entreprises : capacité à être des relais permettant de valoriser les actions de la Miel

Chaque candidature (contenu, le déroulé, devis) devra être accompagnée :

- d'un curriculum vitae précisant les affiliations des candidats à des associations et groupements professionnels ;
- d'un extrait de Kbis
- des Chiffres d'affaires réalisés au cours des trois dernières années (attestation sur l'honneur)
- d'une assurance Responsabilité Civile et Professionnelle (RCP)
- d'une attestation sur l'honneur de non soumissionnement (Attestation sur l'honneur sur papier libre d'engagement à réaliser la prestation)

6 - Conditions de réalisation de la formation.

8 à 12 dirigeants tous secteurs confondus

1 atelier comprend ½ **journée** de formation en présentiel

Fréquence : 1 atelier par an

Planning 2021 : le 30 septembre 2021 de 09h00 à 13h00

En cas de force majeure (telle que les impératifs de la crise sanitaire), l'atelier pourra être animé à distance (en visioconférence) et ces dates sont susceptibles d'être modifiées, reportées ou d'être annulées si un minimum de 5 participants n'est pas atteint.

7 – Règlement de consultation

Les candidats devront répondre par voie numérique et disposeront de **13 jours calendaires** à compter de la date de publication de l'appel d'offre pour y répondre (date de publication exclue)

La Miel et des partenaires se réservent le droit de négocier avec les candidats ayant présenté une offre et cette négociation peut porter sur tous les éléments de l'offre et notamment sur le prix. Après la remise des offres et en fonction du contenu de celles-ci, la Miel pourra ainsi définitivement décider si négociation doit avoir lieu ou non et avec quels candidats.

Le classement des candidatures admises s'opère uniquement au vu de critères s'appuyant sur les garanties et capacités techniques et financières ainsi que les références professionnelles des candidats.

8 - Date limite de réception des candidatures

Proposition pédagogique et financière à remettre au plus tard le **07 mars 2021**.

Tout retard ou tout dossier incomplet ne sera pas étudié.

Un courrier de notification électronique sur le statut de votre candidature vous sera envoyé dans un délai de deux semaines suivant la date de clôture.

Pour les candidats non retenus, les motifs du rejet ne seront communiqués qu'à ceux qui auront fait la demande par écrit. La Miel s'engage à leur répondre dans un délai de 15 jours à compter de la réception de cette demande.

9 - Coordonnées des responsables de l'opération

Les candidatures sont à transmettre **en version numérique** à :
(Envoyer aux 2 contacts)

<p>Dominique TITA</p> <p>Conseiller création développement</p> <p>Référent Fabrique numérique</p> <p>dtita@lamiel.org</p>	<p>Malika AHANSAL</p> <p>Responsable du Service Administratif et financier</p> <p>contact@lamiel.org</p>
---	--

Cahier des charges de l'atelier de formation

Restaurateurs : Quelles solutions numériques de vente à emporter et de livraison pour maintenir votre activité ?

2021

1- Présentation des structures et du public cible

Dans le cadre du lancement de la Fabrique numérique,

La Miel : Association créée en 1998 dont l'objet est de favoriser la création et le développement des TPE sur le territoire de Plaine Commune à travers un accompagnement personnalisé à la création et au développement des TPE et des ateliers de formations,

O-Dix : Association Loi 1901 dont l'objet est de contribuer au développement d'actions économiques responsables, solidaires et sociales. Elle accompagne le développement des Coworkers en mettant l'accent sur l'innovation, le financement, et la responsabilité sociale en organisant des évènements, et ateliers,

Le Pointcarré : Coopérative créée en 2014 et qui depuis 2016 anime et développe un Tiers-lieu situé à Saint-Denis. Elle regroupe des activités de fablab, de boutique de créateurs, de café solidaire et un centre de formation sur les techniques de fabrication numérique et sur l'économie sociale et solidaire.

Cibles : les bénéficiaires de la formation

- Les habitants du territoire de Plaine Commune, relevant des QPV et ayant un projet de création d'activité. Il peut s'agir soit d'un projet collectif relevant de l'Economie Sociale et Solidaire soit d'un projet entrepreneurial classique. La majorité des projets accueillis étant limités à de l'auto-emploi.

Les dirigeants de Très Petites Entreprises de Plaine Commune, situées en QPV ou à proximité. Elles sont représentées par les micro-entreprises, les artisans en phase de démarrage et de prototypage, les commerçants (avec notamment les marchands non sédentaires, la vente en ligne)

2-Objectifs

- Présenter les stratégies qu'un restaurateur peut mettre sur pied pour vendre en ligne
- Présenter les outils et le processus de mise en œuvre

3-Résultats attendus

- Les restaurateurs présents devront acquérir les outils et bonnes pratiques qui leur permettront de pouvoir continuer à vendre en ligne.
- Les restaurateurs devront pouvoir choisir le canal adapté à sa situation

4-Contenu pédagogique

Le prestataire est libre dans le contenu et la méthodologie qu'il proposera dans la mesure où ceux-ci contribuent à atteindre les objectifs fixés.

Il pourra notamment s'associer avec un autre formateur pour réaliser la mission.

Doivent néanmoins figurer dans sa réponse, de manière claire : le contenu de la proposition, le déroulé de la formation ainsi qu'un devis.

5-Critères de sélection

L'évaluation des candidatures se fera selon une notation allant de 1 à 10.

Chaque critère sera pondéré par un coefficient figurant dans le tableau ci-dessous.

La Miel et ses partenaires se réservent le droit d'attribuer une ou plusieurs formations aux formateurs sélectionnés en fonction du nombre de points obtenus.

Exclusion totale des membres du Conseil d'Administration de la Miel et ses salariés.

	COEFFICIENT	CRITERES
NOTATION SUR 10	7	Proposition financière du consultant
	7	Expertise sur le thème de la formation
	5	Expérience dans l'animation de formations
	5	Contenu de l'offre : qualité de la proposition
	7	Méthode pédagogique employée: description des scénarios pédagogiques (détail de l'organisation, objectifs, progression pédagogique, horaires, matériel, idées-clés à retenir, supports pédagogiques)
	6	Connaissance des TPE et créateurs d'entreprises
	2	Connaissance du territoire
	3	Saisie des enjeux : adéquation de l'offre aux attentes de La Miel et de ses bénéficiaires
	2	Appartenance à des réseaux d'entreprises : capacité à être des relais permettant de valoriser les actions de la Miel

Chaque candidature (contenu, le déroulé, devis) devra être accompagnée :

- d'un curriculum vitae précisant les affiliations des candidats à des associations et groupements professionnels ;
- d'un extrait de Kbis
- des Chiffres d'affaires réalisés au cours des trois dernières années (attestation sur l'honneur)
- d'une assurance Responsabilité Civile et Professionnelle (RCP)
- d'une attestation sur l'honneur de non soumissionnement (Attestation sur l'honneur sur papier libre d'engagement à réaliser la prestation)

6 - Conditions de réalisation de la formation.

8 à 12 dirigeants tous secteurs confondus

1 atelier comprend ½ **journée** de formation en présentiel

Fréquence : 1 atelier par an

Planning 2021 : le 13 octobre 2021 de 09h00 à 13h00

En cas de force majeure (telle que les impératifs de la crise sanitaire), l'atelier pourra être animé à distance (en visioconférence) et ces dates sont susceptibles d'être modifiées, reportées ou d'être annulées si un minimum de 5 participants n'est pas atteint.

7 – Règlement de consultation

Les candidats devront répondre par voie numérique et disposeront de **13 jours calendaires** à compter de la date de publication de l'appel d'offre pour y répondre (date de publication exclue)

La Miel et des partenaires se réservent le droit de négocier avec les candidats ayant présenté une offre et cette négociation peut porter sur tous les éléments de l'offre et notamment sur le prix. Après la remise des offres et en fonction du contenu de celles-ci, la Miel pourra ainsi définitivement décider si négociation doit avoir lieu ou non et avec quels candidats.

Le classement des candidatures admises s'opère uniquement au vu de critères s'appuyant sur les garanties et capacités techniques et financières ainsi que les références professionnelles des candidats.

8 - Date limite de réception des candidatures

Proposition pédagogique et financière à remettre au plus tard le **07 mars 2021**.

Tout retard ou tout dossier incomplet ne sera pas étudié.

Un courrier de notification électronique sur le statut de votre candidature vous sera envoyé dans un délai de deux semaines suivant la date de clôture.

Pour les candidats non retenus, les motifs du rejet ne seront communiqués qu'à ceux qui auront fait la demande par écrit. La Miel s'engage à leur répondre dans un délai de 15 jours à compter de la réception de cette demande.

9 - Coordonnées des responsables de l'opération

Les candidatures sont à transmettre **en version numérique** à :
(Envoyer aux 2 contacts)

<p>Dominique TITA</p> <p>Conseiller création développement</p> <p>Référent Fabrique numérique</p> <p>dtita@lamiel.org</p>	<p>Malika AHANSAL</p> <p>Responsable du Service Administratif et financier</p> <p>contact@lamiel.org</p>
---	--